

Le ministre des Sports annonce son intention de déposer en avril un projet de loi sur les droits TV des clubs de football professionnels

M. Jean-François Lamour, ministre des Sports, a l'intention de déposer courant avril, un projet de loi pour que les clubs de football professionnels puissent mettre « à l'actif de leur bilan leurs parts de droits », sans toutefois devenir propriétaires de leurs droits TV. La loi devrait aussi préciser que les droits télévisés devront être commercialisés de manière centralisée. Ce projet est une réponse aux attentes de M. Frédéric Thiriez, président de la Ligue, et des représentants des clubs professionnels.